

EXAMEN TECHNIQUE D'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE 2005

DATE : 20 octobre 2005

HORAIRE : 09 à 12 heures

ÉPREUVE DE CONNAISSANCES GÉNÉRALES

La découverte d'une personne grièvement blessée, lorsque la cause de ses blessures est inconnue ou suspecte.

Généralités - cadre juridique - but de l'enquête - rôle de l'O.P.J. et du procureur de la République.

NOTATION : 20 points